

SACD

**Spectacle
vivant**

**Bourses
& Appels
à projets**

**Fiction
audiovisuelle**

**Fiction
web**

**Fiction
radiophonique**

Bourses & appels à projets

Les bourses constituent la colonne vertébrale de l'Action culturelle de la SACD. Elles interviennent à toutes les étapes du développement des projets (de l'écriture à la diffusion en passant par la formation) et se veulent un soutien direct aux auteurs et autrices lorsqu'ils·elles sont seul·e·s et manquent d'appuis. Ces bourses sont exclusivement réservées aux membres de la SACD résidant en Belgique.

P.4 INFORMATIONS PRATIQUES ET CONSEILS

P.5 FICTION AUDIOVISUELLE

- P. 6 Films de fin d'études
- P. 7 Avis sur scénario
- P. 8 Soutien à l'écriture
- P. 9 Résidence de travail au Studio L'Enclume
- P. 10 Un ticket pour La Rochelle - pitching de projet
- P. 11 Un ticket pour le Festival de Cannes
- P. 12 Un ticket pour le Festival d'animation d'Annecy
- P. 13 Un ticket pour les festivals internationaux de courts métrages
- P. 14 Atelier Grand Nord - Programme international d'écriture de scénario

P.15 FICTION RADIO

- P. 16 Avis sur projet
- P. 17 Un ticket pour les festivals internationaux radio / workshops / formations
- P. 18 Gulliver - Programme international francophone de créations radiophoniques

P.19 FICTION WEB

- P. 20 Avis sur projet
- P. 21 Soutien à l'écriture
- P. 22 Un ticket pour les festivals internationaux / workshops / formations

P.23 SPECTACLE VIVANT

- P. 24 Avis sur projet
- P. 25 Soutien à l'écriture
- P. 26 Soutien à l'écriture - Musique de scène
- P. 27 Répétition d'un spectacle chorégraphique ou cirque
- P. 28 Captation intégrale
- P. 29 Un ticket pour le Festival d'Avignon - pitching d'un projet
- P. 30 Écriture en campagne : Accompagnement à l'écriture et résidence à Latitude 50

P.31 ET AUSSI...

- P. 32 Les soutiens de la SACD France

Informations pratiques et conseils à lire avant de postuler à une bourse



SOUMETTRE VOTRE DEMANDE DE BOURSE

Réunissez toutes les pièces dans un **seul dossier** (pdf) de **5 pages maximum**.

Le dossier est à télécharger via le formulaire en ligne:

www.sacd.be > Espace membre (avec code auteur)



CALENDRIER

Pour la majorité des bourses, deux dates de remise des dossiers ont été fixées: l'une au printemps, chaque année le **15 mai**, et l'autre à l'automne, chaque année le **15 octobre**. Dans les autres cas, les dates de remise sont précisées. Chaque auteur·trice reçoit une réponse dans un délai maximum de **6 semaines** après la clôture des candidatures.

RÉPARTITION ÉQUITABLE DES AIDES

Les bourses de la SACD sont accessibles à tou·te·s les membres dont la gestion administrative est assurée par la délégation belge. Lorsque le nombre de demandes excède le nombre de bourses disponibles, le Comité belge de la SACD prend des dispositions pour garantir l'objectivité maximale selon les critères ci-dessous.

Les dossiers sont classés selon les **3 catégories prévues**:

1. Les auteur·trice·s ayant essuyé un refus et n'ayant pas reçu de bourse depuis 7 ans
2. Les auteur·trice·s dont il s'agit de la première demande
3. Tous les autres dossiers

Les bourses sont accordées dans cet ordre de priorité. Dans le cas où le nombre de demandes excède le nombre de bourses, un tirage au sort est organisé.

DES BOURSES ATTRIBUÉES PAR DES AUTEUR·TRICE·S

La particularité de ce programme est qu'il est mis en œuvre par les auteur·trice·s du Comité belge de la SACD: ce sont eux·elles qui élaborent ce catalogue, étudient les dossiers et attribuent les bourses.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

- Les auteur·trice·s ne peuvent introduire qu'une seule demande par projet. Un projet refusé ne peut être réintroduit à une autre session.
- Les auteur·trice·s ne peuvent introduire qu'une seule demande par type de bourse. Dans le cas où plusieurs demandes (pour des bourses différentes) sont introduites, le Comité départagera en fonction de critères objectifs.
- Égalité H/F : les bourses sont attribuées de manière paritaire.



DISPOSITIONS CONCERNANT LES BOURSES DE SOUTIEN À L'ÉCRITURE ET DE CAPTATION (1.000 €):

Ces bourses faisant l'objet d'un nombre très important de demandes, des dispositions spécifiques ont été mises en place pour en garantir l'accès au plus d'auteur·trice·s possible:

- En cas d'octroi d'une bourse de 1.000€, les auteur·trice·s devront attendre un délai de 7 ans avant d'introduire une nouvelle demande pour ce type de bourses.
- Ils·elles pourront recevoir 3 bourses maximum de ce type durant leur « carrière » à la SACD.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux autres types de bourses.

Pour compenser ces restrictions, la SACD développe dans son Action culturelle des partenariats qui permettent de proposer à ses membres d'autres soutiens de manière plus ponctuelle. Consultez régulièrement le site de la SACD et nos newsletters pour découvrir les propositions d'aides.



CONTACT

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à Anne Vanweddingen et Gabriella Marchese, du Service des Auteurs et de l'Action culturelle:

T +32 (0)2 551 03 20
bourses@scad.be – www.sacd.be
Facebook: SACD.be
Twitter: @SACD_be

Fiction Audiovisuelle

POUR LES PROJETS DE

-
- ✓ CINÉMA
- ✓ TV
- ✓ ANIMATION
-
- ✓ COURT MÉTRAGE
- ✓ LONG MÉTRAGE
- ✓ SÉRIE
-

Aide aux films de fin d'études

POUR LES FILMS DE FICTION

La SACD propose aux étudiants et étudiantes de dernière année des écoles de cinéma IAD, INSAS, KASK, La Cambre, RITS, Agnès Varda et Sint-Lukas des bourses de 500 € pour le soutien à la réalisation de leur film de fin d'études. Ces bourses sont accordées pour la prise en charge de frais liés à la réalisation du film de fin d'études ou à la postproduction, sur demande motivée de l'étudiant·e.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes en dernière année d'études en réalisation dans une des écoles de cinéma citées plus haut
- ✓ Vous réalisez le film pour lequel vous demandez une bourse
- ✓ Votre demande est appuyée par le responsable de l'atelier de production de votre école
- ✓ Vous n'êtes pas déjà membre d'une société d'auteur autre que la SACD pour le répertoire audiovisuel

LE BÉNÉFICE DE LA BOURSE EST CONDITIONNÉ À :

- La mention du soutien de la SACD qui figurera au générique du film et sur les documents de présentation et promotion
- L'engagement de l'auteur·trice à adhérer à la SACD et à envoyer une copie du film terminé



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↳ Une présentation du projet
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER À

✉ bourses@sacd.be



DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 décembre**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ADHÉSION :

✉ servicedesauteurs@sacd.be

Avis sur scénario

POUR LES PROJETS DE FILMS DE FICTION

La SACD propose une aide pour les auteurs et autrices ayant besoin de l'avis d'un expert de leur choix sur un projet de film de fiction en cours d'écriture. Grâce à la bourse «Avis sur scénario», elle rémunère (250 €) un·e expert·e pour une analyse du scénario, une séance de travail avec l'auteur ou autrice et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- ✓ Vous avez écrit et/ou réalisé au moins une œuvre audiovisuelle diffusée dans un cadre professionnel
- ✓ Vous avez une première version d'un scénario de fiction



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum, scénario non compris

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert·e identifié·e)
- ↳ Tout élément d'appréciation/présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- ↳ CV
- ↳ Une version complète du scénario



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

🔗 www.sacd.be > Espace membre



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



Attention : Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront pas introduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

Soutien à l'écriture

POUR LES PROJETS DE FILMS DE FICTION ET D'ANIMATION - COURTS ET LONGS MÉTRAGES

La SACD propose des bourses de 1.000€ ayant pour vocation de soutenir des projets en écriture, et d'être au plus près des désirs de création des auteurs et autrices auxquels elles donnent un coup de pouce, indépendamment de leurs conditions de production ou de diffusion. Ces bourses visent à couvrir des frais spécifiquement générés par le projet lui-même.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI:

- ✓ Vous êtes membre de la SACD. La gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous écrivez et/ou réalisez au moins un film de fiction diffusé dans un cadre professionnel
- ✓ Vous avez un projet de film de fiction



Cette bourse de 1.000€ fait l'objet d'un nombre très important de demandes, elle est donc soumise à des dispositions spécifiques:

- en cas d'octroi de cette bourse, les auteur·trice·s devront attendre un délai de 7 ans avant d'introduire une nouvelle demande pour une bourse de 1.000€
- les auteur·trice·s pourront recevoir 3 bourses maximum de 1.000€ durant leur « carrière » à la SACD

Pour compenser ces restrictions, la SACD développe dans son Action culturelle des partenariats qui permettent de proposer à ses membres d'autres soutiens de manière ponctuelle. Consultez régulièrement le site de la SACD et nos newsletters pour découvrir les propositions d'aides.



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↳ Une présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ↳ Le détail des postes de dépenses auxquels sera affectée la bourse
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

🔗 www.sacd.be > Espace membre



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard **le 15 octobre**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



NOMBRE DE BOURSES DISPONIBLES

9 bourses par an réparties entre les deux sessions

Résidence de travail au Studio l'Enclume

POUR LES PROJETS DE FICTION EN ANIMATION

La SACD propose une bourse de résidence d'écriture d'un projet d'animation au Studio l'Enclume. Adressée à des réalisateurs et réalisatrices ayant un concept de film à développer, cette bourse intervient au moment de l'écriture et de la pré-production. La résidence a principalement pour objectif de constituer un dossier de demande d'aide à la production, et donc d'affiner le scénario et/ou de faire des tests techniques et recherches graphiques. Pour cela, un accompagnement professionnel est proposé au résident·e par l'équipe. Un·e expert·e extérieur·e proposera un script-doctoring ou un soutien technique.

La bourse consiste en une résidence de travail de deux mois et la prise en charge par la SACD de certains frais de résidence, d'un défraiement de 1000€ pour l'auteur ou autrice et de l'intervention d'un·e expert·e extérieur·e. Les lauréat·e·s seront désigné·e·s par des représentant·e·s de la SACD et de l'Enclume.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez un projet de film d'animation de fiction en cours d'écriture



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf)
de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert·e identifié·e)
- ↳ Présentation du projet (synopsis, intentions, premières recherches graphiques, etc.)
- ↳ CV et portfolio ou extraits de précédents projets



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

➤ www.sacd.be > Espace membre



DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **le 31 mars**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



Attention: Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

N'hésitez pas à consulter les sites pour d'éventuelles prolongations de ce délai.

➤ www.atelierdelenclume.be/residence

“Un ticket pour...” La Rochelle – pitching de projet

POUR LES PROJETS DE FICTION TV –
UNITAIRES OU SÉRIES

La SACD invite et accompagne des auteurs et autrices à participer aux séances de pitching de projets TV qu'elle organise au Festival de La Rochelle. Ces pitchings ont pour objectif de présenter un projet de fiction pour la télévision en cours d'écriture (unitaire ou série) à l'attention des professionnels présents. L'invitation de la SACD couvre l'accréditation, les frais de déplacement et de logement sur place pendant 3 jours, ainsi qu'un défraiement.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI:

- ✓ Vous êtes membre de la SACD. La gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez écrit et/ou réalisé une première œuvre audiovisuelle (TV ou cinéma) réalisée et diffusée dans un cadre professionnel
- ✓ Vous avez un projet de film de fiction TV (unitaire ou série) en écriture ou en production dont le développement est prévu en Belgique



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf)
de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↳ Une présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

✉ www.sacd.be > Espace membre



DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai**

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



Attention: Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

✉ www.festival-larochelle.org

“Un ticket pour...” le Festival de Cannes

POUR LES LONGS MÉTRAGES DE FICTION

Chaque année, la SACD offre des bourses de 1.000 € à maximum quatre auteur·trice·s (deux hommes et deux femmes) pour le Festival de Cannes (à la mi-mai). Les auteurs et autrices invité·e·s ont accès aux activités organisées par la SACD.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez écrit et/ou réalisé au moins un projet de long métrage de fiction dont le scénario achevé fait l'objet d'un contrat d'option d'un producteur, ou ayant reçu l'aide de la production de la Fédération Wallonie-Bruxelles



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf)
de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ↳ Présentation du projet en écriture ou en développement en précisant les financements obtenus
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

➤ www.sacd.be > Espace membre



DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **le 15 février**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



Attention: Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

➤ www.festival-cannes.com

“Un ticket pour...” le Festival International du Film d’Animation d’Annecy

POUR LES PROJETS DE FICTION EN ANIMATION

La SACD offre des bourses de 1.000 € à maximum un auteur et une autrice pour participer au Festival International du Film d’Animation qui a lieu chaque année en juin à Annecy. L’auteur et l’autrice invité·e·s ont accès aux activités organisées par la SACD.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD. La gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d’auteur
- ✓ Vous avez écrit et/ou réalisé une œuvre audiovisuelle réalisée et diffusée dans un cadre professionnel
- ✓ Vous avez un projet en animation de série, de court ou de long métrage de fiction en écriture ou en production dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf)
de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↳ Une présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

➤ www.sacd.be > Espace membre



DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **1^{er} Mars**

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



Attention: Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

➤ www.annecy.org

“Un ticket pour...” les festivals internationaux

POUR LES COURTS MÉTRAGES DE FICTION

La SACD propose des bourses de 250 € à 750 € pour les auteurs et autrices de courts métrages dont les films sont sélectionnés dans un Festival international. La bourse s'adresse aux auteurs et autrices qui ne sont pas invité·e·s ou qui ne le sont que partiellement par le festival en question.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI:

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez écrit et/ou réalisé au moins un court métrage qui a été tourné
- ✓ Votre film est sélectionné dans un festival international mais vous n'êtes pas invité·e ou invité·e partiellement



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf)
de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ↳ Présentation du festival et devis des frais à engager
- ↳ Présentation du projet en écriture ou en développement
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

✉ www.sacd.be > Espace membre



DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois avant** le festival

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines.



Attention: Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

Atelier Grand Nord

POUR LES SCÉNARIOS DE LONGS MÉTRAGES
DE FICTION

Projet unique de rencontres sur la scénarisation de longs métrages de fiction de langue française et premier événement à réunir autant de partenaires de pays francophones, l'Atelier Grand Nord rassemble des scénaristes et des consultant·e·s de Belgique, France, Québec, Suisse, Luxembourg et Afrique.

Cette rencontre internationale sur le scénario de long métrage en français a lieu chaque année au Québec fin janvier/début février.

En Belgique, la SACD Belgique soutient financièrement le projet et organise la sélection des scénaristes belges, alors que WBI apporte un soutien financier et un appui logistique. Depuis sa création en 2004, l'Atelier Grand Nord s'est avéré une expérience parmi les plus influentes et les plus profitables vécues par les scénaristes qui y ont pris part.

ATELIER GRAND NORD EST ISSU D'UN PARTENARIAT PRIVÉ - PUBLIC. IL EST INITIÉ ET ORGANISÉ PAR LA SODEC AVEC LE SOUTIEN FINANCIER :

AU QUÉBEC :

Le Fonds Harold Greenberg (Québec), de la SACD Canada, des distributeurs québécois, de Téléfilm Canada et de la SODEC.

EN FRANCE :

Le CNC et la SACD France.

EN BELGIQUE :

WBI et la SACD Belgique.

EN SUISSE :

FOCAL et la Société Suisse des Auteurs (SSA).

EN AFRIQUE FRANCOPHONE :

L'OIF.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- ✓ Une première version du scénario est achevée
- ✓ Le projet fait l'objet d'un contrat de production avec une maison de production de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- ✓ Le ou la scénariste doit être membre de la SACD



COMPOSITION DU DOSSIER

- ↳ Formulaire d'inscription à télécharger sur www.sacd.be
- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↳ Une version de la continuité dialoguée du scénario
- ↳ Une proposition de réécriture
- ↳ La situation du projet au moment de la demande (aides reçues, stade de production, accords de co-production...)
- ↳ CV



**DATE DE REMISE
DES DOSSIERS**

Au plus tard le **15 Octobre**

La présente brochure n'étant pas imprimée chaque année, merci de vérifier les modalités de candidature sur :

➤ www.sacd.be



Attention :

Les dossiers doivent être envoyés à l'attention d'Anne Vanweddigen à actionculturelle@sacd.be (pas de dossier papier). Les dossiers étant souvent très lourds, n'hésitez pas à la envoyer via We Transfer, et/ou à demander un accusé de réception.

Fiction Radio

POUR LES PROJETS DE

-
- ✓ **FICTION UNITAIRE**
- ✓ **SÉRIE**
-
- ✓ **COURT MÉTRAGE**
- ✓ **LONG MÉTRAGE**

“Avis sur projet”

POUR LES PROJETS DE FICTION RADIO

La SACD propose une aide pour les auteurs et autrices ayant besoin de l'avis d'un·e expert·e de leur choix sur un projet de fiction radiophonique en cours d'écriture. Grâce à la bourse «Avis sur projet», elle rémunère (250€) un·e expert·e pour une analyse du projet, une séance de travail avec l'auteur ou autrice et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI:

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- ✓ Vous avez réalisé au moins une œuvre radiophonique diffusée dans un cadre professionnel
- ✓ Vous avez une première version d'un projet de fiction radiophonique



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum, projet non compris

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert identifié).
- ↳ Tout élément d'appréciation/présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- ↳ CV
- ↳ Une version complète du projet



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

✉ www.sacd.be > Espace membre



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



Attention: Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

“Un ticket pour...” : les festivals internationaux de radio / workshops / formations...

POUR LES PROJETS DE FICTION RADIO

La SACD propose des bourses pour les auteurs et autrices de fiction radiophonique qui souhaitent se rendre dans un festival international de radio (Prix Europa, Longueur d'Ondes...) pour y rencontrer des partenaires, pour faire évoluer leur projet au contact d'autres professionnel·le·s. La bourse peut également être demandée pour des formations ou workshops professionnels nécessaires à l'élaboration du projet.

La bourse est d'un montant de 250 € à 750 € (en fonction de la localisation du festival ou workshop).

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez écrit et/ou réalisé au moins une œuvre radiophonique diffusée dans un cadre professionnel
- ✓ Vous avez un projet de fiction radiophonique en écriture ou en production dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours
- ✓ Vous souhaitez vous rendre dans un festival ou workshop dans le cadre du développement de votre projet



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ↳ Présentation du projet
- ↳ Présentation du festival/ workshop et budget prévisionnel des frais occasionnés
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

✉ www.sacd.be > Espace membre



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois avant** le début du festival ou workshop.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines.



Attention : Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

GULLIVER – programme international francophone de créations radiophoniques

POUR LES PROJETS DE RADIO - FICTION
OU DOCUMENTAIRE

EN PARTENARIAT AVEC LA RTBF (PAR OUI-DIRE) ET LA RTS (LE LABO), LES ONDES RADIOPHONIQUES FRANCOPHONES SONT GRANDES OUVERTES AUX AUTEURS ET CRÉATEURS RADIOPHONIQUES DE BELGIQUE, DE FRANCE ET DE SUISSE.

Gulliver (anciennement Du Côté des Ondes) soutient la création et la recherche francophones sur le langage radiophonique à travers un programme d'aide à la création /production d'œuvres radiophoniques. Il est financé par le service de la Promotion des Lettres de la Fédération Wallonie/Bruxelles, la SACD Belgique, la SACD France, la Scam Belgique, la Scam France, la SSA et Pro Litteris, avec les ressources techniques et logistiques de la RTBF.

AIDE À LA CRÉATION / PRODUCTION RADIOPHONIQUE :

L'appel à projets a pour objectif de permettre aux auteurs·trice·s, réalisateur·trice·s, ingénieur·e·s du son, écrivain·e·s, cinéastes... d'écrire et/ou de réaliser des œuvres originales de fiction et/ou de documentaire (à l'exclusion des reportages et émissions d'information) en exploitant les richesses et les particularités du langage sonore et radiophonique. Pour les projets belges, une attention particulière sera accordée aux œuvres valorisant le patrimoine littéraire belge francophone, et notamment la collection littéraire Espace Nord. Toutes les œuvres sélectionnées dans le programme sont assurées d'une diffusion à la RTBF. Ponctuellement, France Culture (Sur les Docks et l'Atelier de création radiophonique) et la RTS (Le Labo) interviennent pour co-produire et/ou diffuser certains des projets sélectionnés.

Montant des aides : Le montant des aides à la production est fixé par le comité de sélection et plafonné à 5.000€.

Durée des œuvres : Inférieure à 50 minutes.

Au-delà de 50 minutes, les réalisations doivent pouvoir être scindées pour une diffusion en plusieurs épisodes.



COMPOSITION DU DOSSIER

Dans cet ordre et en un maximum de 15 pages

1. Note d'intention libre présentant le projet (maximum une page).
2. Note de réalisation précisant l'originalité de l'écriture radiophonique et la durée de l'œuvre.
3. Extrait écrit ou sonore de l'œuvre si elle est déjà en cours d'écriture ou de réalisation (le projet ne peut pas être terminé!) au format MP3.
4. CV succinct de l'auteur et du producteur ainsi que des autres collaborateurs éventuels.
5. Budget précisant tous les apports financiers y compris les aides, bourses, subsides, etc.



DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Consulter le site pour la date de remise des dossiers qui doivent être envoyés aux 3 adresses suivantes :

✉ gulliver@sacd-scam.be
actionculturelle@sacd.be
pat@rtbf.be



Attention : pour éviter les pertes et la gestion complexe des envois, chaque dossier devra être envoyé en un seul fichier PDF et les extraits sonores en format MP3. Les fichiers MP3 devront porter le nom du projet, sous peine d'être égarés !

Fiction Web

POUR LES PROJETS DE

—

- ✓ WEBFICTION
- ✓ WEBSÉRIE
- ✓ VIDÉOS RÉALISÉES POUR
LE WEB (YOUTUBE...)

“Avis sur projet”

POUR LES PROJETS DE FICTION WEB

La SACD propose une aide pour les auteurs et autrices ayant besoin de l'avis d'un·e expert·e de leur choix sur un projet de fiction web en cours d'écriture. Grâce à la bourse «Avis sur projet», elle rémunère (250€) un·e expert·e pour une analyse du projet, une séance de travail avec l'auteur ou autrice et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- ✓ Vous avez écrit et/ou réalisé au moins une fiction web diffusée dans un cadre professionnel
- ✓ Vous avez une première version d'un projet de fiction web



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum, projet non compris

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert·e identifié·e)
- ↳ Tout élément d'appréciation/présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- ↳ CV
- ↳ Une version complète du projet



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

✂ www.sacd.be > Espace membre



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



Attention : Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

Soutien à l'écriture

POUR LES PROJETS DE FICTION WEB

La SACD propose des bourses de 1.000€ ayant pour vocation de soutenir des projets en écriture, et d'être au plus près des désirs de création des auteurs et autrices auxquels elles donnent un coup de pouce, indépendamment de leurs conditions de production ou de diffusion.

Ces bourses visent à couvrir des frais spécifiquement générés par le projet lui-même. Elles seront accordées prioritairement aux projets caractérisés par une recherche artistique dans l'interaction entre différents médias ou explorant de nouvelles modalités de narration.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez écrit et/ou réalisé au moins une fiction web diffusée dans un cadre professionnel
- ✓ Vous avez un projet de fiction web



Cette bourse de à 1.000€ fait l'objet d'un nombre très important de demandes, elle est donc soumise à des dispositions spécifiques :

- en cas d'octroi de cette bourse, les auteur·trice·s devront attendre un délai de 7 ans avant d'introduire une nouvelle demande pour une bourse de 1.000€
- les auteur·trice·s pourront recevoir 3 bourses maximum de 1.000€ durant leur « carrière » à la SACD

Pour compenser ces restrictions, la SACD développe dans son Action culturelle des partenariats qui permettent de proposer à ses membres d'autres soutiens de manière plus ponctuelle. Consultez régulièrement le site de la SACD et nos newsletters pour découvrir les propositions d'aides.



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↳ Une présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ↳ Le détail des postes de dépenses auxquels sera affectée la bourse
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

🔗 www.sacd.be > Espace membre



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



NOMBRE DE BOURSES DISPONIBLES

2 bourses par an réparties entre les deux sessions

“Un ticket pour...” les Festivals, Formations et Workshops internationaux

POUR LES PROJETS DE FICTION WEB

La SACD propose des bourses pour les auteurs et autrices d'un projet de fiction web qui souhaitent se rendre dans un festival, un workshop ou une formation à l'étranger pour y rencontrer des partenaires, faire évoluer leur projet au contact d'autres professionnel·le·s ou renforcer leurs connaissances et leur pratique.

Les bourses sont d'un montant de 250 € à 750 € (en fonction de la localisation du festival).

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez écrit et/ou réalisé au moins une œuvre de fiction web diffusée dans un cadre professionnel
- ✓ Vous avez un projet d'œuvre web dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf)
de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ↳ Présentation de la formation ou du festival et devis des frais à engager
- ↳ Présentation du projet en écriture ou en développement
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

✉ www.sacd.be > Espace membre



DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois avant** le début du festival ou workshop.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines.



Attention : Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

Spectacle Vivant

POUR LES PROJETS DE

—

- ✓ THÉÂTRE
- ✓ CHORÉGRAPHIE
- ✓ CIRQUE
- ✓ ART DE LA RUE
- ✓ MUSIQUE DE SCÈNE
- ✓ HUMOUR

“Avis sur projet”

POUR LES PROJETS DE SPECTACLE VIVANT -
THÉÂTRE, CHORÉGRAPHIE, CIRQUE ET RUE,
HUMOUR, MUSIQUE DE SCÈNE ...

La SACD propose une aide pour les auteurs et autrices ayant besoin de l'avis d'un·e expert·e de leur choix sur un projet pour la scène en cours d'écriture. Grâce à la bourse «Avis sur projet», elle rémunère (250 €) un·e expert·e pour une analyse du projet, une séance de travail avec l'auteur ou l'autrice et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- ✓ Vous avez écrit au moins un spectacle représenté dans un cadre professionnel
- ✓ Vous avez une première version d'un texte pour la scène



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum, texte non compris

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert·e identifié·e)
- ↳ Tout élément d'appréciation/présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- ↳ CV
- ↳ Une version complète du texte



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

✉ www.sacd.be > Espace membre



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



Attention : Les auteurs ou autrices recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

Soutien à l'écriture

POUR LES PROJETS DE SPECTACLE VIVANT-THÉÂTRE, CHORÉGRAPHIE, CIRQUE ET RUE, HUMOUR, MUSIQUE DE SCÈNE ...

La SACD propose des bourses de 1.000 € ayant pour vocation de soutenir des projets en écriture, et d'être au plus près des désirs de création des auteurs et autrices auxquels elles donnent un coup de pouce, indépendamment de leurs conditions de diffusion.

Ces bourses visent à couvrir des frais spécifiquement générés par le projet lui-même.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez écrit au moins un spectacle représenté dans un cadre professionnel
- ✓ Vous avez un projet de spectacle en phase d'écriture
- ✓ Votre compagnie ne bénéficie pas d'un Contrat-Programme



Cette bourse de à 1.000 € fait l'objet d'un nombre très important de demandes, elle est donc soumise à des dispositions spécifiques :

- en cas d'octroi de cette bourse, les auteur·trice·s devront attendre un délai de 7 ans avant d'introduire une nouvelle demande pour une bourse de 1.000 €
- les auteur·trice·s pourront recevoir 3 bourses maximum de 1.000 € durant leur « carrière » à la SACD

Pour compenser ces restrictions, la SACD développe dans son Action culturelle des partenariats qui permettent de proposer à ses membres d'autres soutiens de manière plus ponctuelle. Consultez régulièrement le site de la SACD et nos newsletters pour découvrir les propositions d'aides.



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↳ Une présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ↳ Le détail des postes de dépenses auxquels sera affectée la bourse
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

🔗 www.sacd.be > Espace membre



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



NOMBRE DE BOURSES DISPONIBLES

10 bourses par an réparties entre les deux sessions

Soutien à l'écriture - Musique de scène

POUR LES PROJETS DE SPECTACLE VIVANT - THÉÂTRE,
CHORÉGRAPHIE, CIRQUE ET RUE, HUMOUR

La SACD propose des bourses de 1.000 € destinées à soutenir le travail de composition d'une musique de scène originale d'un spectacle. La bourse vise à compléter le financement de la commande.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez écrit et/ou composé au moins une composition musicale pour une œuvre de spectacle vivant ayant été représentée
- ✓ Vous êtes compositeur-trice et une compagnie ou un-e auteur-trice vous commande une musique originale pour un spectacle (théâtre, danse, cirque...)



Cette bourse de à 1.000 € fait l'objet d'un nombre très important de demandes, elle est donc soumise à des dispositions spécifiques :

- en cas d'octroi de cette bourse, les auteur-trice-s devront attendre un délai de 7 ans avant d'introduire une nouvelle demande pour une bourse de 1.000 €
- les auteur-trice-s pourront recevoir 3 bourses maximum de 1.000 € durant leur « carrière » à la SACD

Pour compenser ces restrictions, la SACD développe dans son Action culturelle des partenariats qui permettent de proposer à ses membres d'autres soutiens de manière plus ponctuelle. Consultez régulièrement le site de la SACD et nos newsletters pour découvrir les propositions d'aides.



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande de résidence
- ↳ Présentation du projet en cours (en fonction du degré de développement du projet : synopsis, intentions, extraits...).
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

🔗 www.sacd.be > Espace membre



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



NOMBRE DE BOURSES DISPONIBLES

2 bourses par an réparties entre les deux sessions

Répétition d'un spectacle chorégraphique ou de cirque

POUR LES PROJETS DE DANSE,
CIRQUE ET ARTS DE LA RUE

La SACD propose aux chorégraphes
et aux circassien·ne·s des bourses de
500 € pour la location de studio pour la
répétition d'une création dans une salle
de leur choix.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez un projet de création que vous souhaitez répéter



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ↳ Présentation de la création
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

🔗 www.sacd.be > Espace membre



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Il n'y a pas de dates fixes de remise de dossier.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines.



Attention : Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

Captation intégrale

POUR LES PROJETS DE SPECTACLE VIVANT-
THÉÂTRE, CHORÉGRAPHIE, CIRQUE ET RUE, HUMOUR,
MUSIQUE DE SCÈNE ...

La SACD propose des bourses de 1.000 € pour la captation d'un spectacle en vue d'en assurer la promotion. La bourse n'est pas accordée pour les captations réalisées par une télévision. Les auteurs et autrices qui recevront cette bourse s'engageront à respecter les droits des réalisateurs des films. Pour les captations de spectacle de théâtre, la bourse est accordée prioritairement aux œuvres d'auteurs et autrices contemporain·e·s belges.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI:

- ✓ Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez écrit au moins 3 œuvres créées dans un cadre professionnel
- ✓ La priorité est donnée aux œuvres chorégraphiques. Ensuite, aux œuvres d'auteurs et autrices belges contemporain·e·s



Cette bourse de à 1.000 € fait l'objet d'un nombre très important de demandes, elle est donc soumise à des dispositions spécifiques:

- en cas d'octroi de cette bourse, les auteur·trice·s devront attendre un délai de 7 ans avant d'introduire une nouvelle demande pour une bourse de 1.000 €
- les auteur·trice·s pourront recevoir 3 bourses maximum de 1.000 € durant leur « carrière » à la SACD

Pour compenser ces restrictions, la SACD développe dans son Action culturelle des partenariats qui permettent de proposer à ses membres d'autres soutiens de manière plus ponctuelle. Consultez régulièrement le site de la SACD et nos newsletters pour découvrir les propositions d'aides.



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf)
de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ↳ Présentation du projet
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

🔗 www.sacd.be > Espace membre



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 Mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.s.



NOMBRE DE BOURSES DISPONIBLES

10 bourses par an réparties entre les deux sessions

“Un ticket pour...” Avignon – pitching de projet

POUR LES PROJETS DE SPECTACLE VIVANT –
THÉÂTRE, CHORÉGRAPHIE, CIRQUE ET RUE,
HUMOUR, MUSIQUE DE SCÈNE

La SACD propose des bourses de 500€ pour les auteurs et autrices d'un projet pour la scène (théâtre, cirque, chorégraphie) qui souhaitent se rendre au Festival d'Avignon pour y rencontrer des partenaires potentiel·le·s ou pour faire évoluer leur projet au contact d'autres professionnel·le·s. Cette bourse est liée à la participation de l'auteur ou autrice à une séance de «pitching» de projet. Ce programme est organisé en partenariat avec le Théâtre des Doms, la vitrine sud de la création scénique belge.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes auteur·trice de spectacle vivant et membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- ✓ Vous avez un texte terminé, un projet pour la scène en élaboration ou achevé à présenter
- ✓ Vous avez prévu de vous rendre au Festival d'Avignon et vous souhaitez participer à la séance de pitching de projets



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf)
de 5 pages maximum

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↳ Une présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ↳ CV



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

📧 www.sacd.be > Espace membre



DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 Avril**

Une réponse personnelle sera apportée dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.



Attention: Les auteurs et autrices recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

Écriture en campagne – Accompagnement à l'écriture et résidence à Latitude 50

POUR LES PROJETS ARTS DU CIRQUE ET DE LA RUE

La SACD, Latitude 50, la SSA et La Chaufferie - Acte 1 s'associent pour proposer une aide à l'écriture destinée aux compagnies des Arts du cirque et de la rue porteuses d'un projet en cours de création. Ces résidences d'écriture, couplées à un accompagnement avec un·e auteur·trice-expert·e, sont proposées pour accompagner et conseiller les porteur·teuse·s de projets dans leur démarche d'écriture. Les compagnies sélectionnées bénéficieront de la prise en charge de l'intervention d'un·e auteur·trice-expert·e et d'une résidence au Pôle des Arts du Cirque et de la rue Latitude 50 à Marchin.

L'appel à candidature est ouvert aux compagnies professionnelles belges, suisses et françaises des Arts du cirque et de la rue.



INFORMATION ET CONDITIONS:

www.latitude50.be

Et aussi...

La SACD est une société internationale.

En plus des actions qui leur sont spécifiquement dédiées, les membres résidant en Belgique ont accès aux aides suivantes :

Les soutiens de la SACD en France

La SACD en France soutient les auteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel dans la création de nouvelles œuvres, de nouveaux projets. Elle propose aussi des aides à la production, la diffusion et aux festivals dans chacun de ses répertoires.

Vous pouvez obtenir des bourses pour des projets individuels via les différents fonds SACD ou l'association Beaumarchais-SACD (aides à l'écriture).



➤ www.sacd.fr

➤ www.beaumarchais.asso.fr

➤ via votre Espace membre, vous avez accès au portail des soutiens



La SACD est une société de droits d'auteur internationale qui rassemblent plus de 60.000 auteurs et autrices dans le monde entier.

Fondée par et pour les auteurs et autrices dès 1777, elle gère, perçoit et protège les droits de ses membres, les conseille, les soutient et les accompagne dans leur parcours professionnel.

Société de gestion individuelle et collective sans but lucratif, elle propose un service juridique gratuit sur tous les aspects de la vie professionnelle, développe une politique d'action culturelle, assure la défense du statut et des intérêts de leurs membres et défend la diversité culturelle et la création.

En Belgique, la SACD compte plus de 3.000 membres, auteurs et autrices d'œuvres de cinéma, de fiction télévisée, de théâtre, de danse, de musique de scène ou de fiction multimédia.

À Bruxelles, elle est abritée à la Maison européenne des Auteurs et des Autrices, qui réunit aussi la Scam, la SOFAM et deAuteurs.



**N'HÉSITEZ PAS À
NOUS CONTACTER**

**MAISON EUROPÉENNE DES
AUTEURS ET DES AUTRICES**

rue du Prince royal 85-87
1050 Bruxelles
T. +32(0)2 551 03 20

**SERVICE DES AUTEURS
ET DE L'ACTION CULTURELLE
SACD**

Anne Vanweddingen
Gabriella Marchese
T. +32 (0)2 551 03 20
bourses@sacd.be

www.sacd.be



SACD.Be



@SACD_Be



maison_des_auteurs